

**16<sup>ème</sup> Colloque VIH-SIDA**  
**Discours du Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, SEM Hamada Madi**  
**Moroni, 14 novembre 2017**

---

*Excellence Monsieur le président de l'Union des Comores,*  
Monsieur le Vice-Président de l'Union des Comores,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres de l'Union des Comores,  
Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique, des partenaires au  
développement et des Organismes Internationaux  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous remercier, Madame la Ministre, au nom de la Commission de l'océan Indien et de ses Etats membres, pour l'organisation de ce 16<sup>ème</sup> Colloque océan Indien sur le VIH-SIDA.

*La présence parmi nous du Président de l'Union des Comores est, de mon point de vue, un signal fort de l'engagement de l'Etat dans la lutte contre la maladie. Je vous remercie, Excellence Monsieur le Président, de nous honorer de votre présence. Cet engagement au plus haut niveau de nos Etats me semble d'autant plus nécessaire que notre région de l'Indianocéanie peut devenir l'une des premières du monde à éradiquer la maladie.*

En effet, le taux de prévalence du VIH-SIDA reste relativement faible dans notre région mais nous ne sommes pas à l'abri de tendances haussières si d'aventure nous relâchions les efforts de prévention et de lutte contre cette maladie. Et c'est aussi par solidarité, valeur qui est au cœur de la coopération portée par la COI, que nous plaidons pour une implication forte des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour que nous puissions apporter les soutiens nécessaires aux quelque 60 000 personnes qui vivent avec cette maladie dans nos îles. C'est une responsabilité politique, institutionnelle et, plus encore, une responsabilité morale.

Chers collègues de la Communauté Internationale, accordez-moi juste quelques instants pour porter le témoignage de l'engagement constant du président AZALI Assoumani sur le combat contre le VIH-Sida. Ce fut un 26 Juin 2001, alors Premier Ministre de la République Fédérale Islamique des Comores (RFIC) sous son autorité que j'ai conduit une délégation comorienne à une session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies pour la lutte contre le VIH-Sida à New York. D'ailleurs, dans la délégation formée par le Président AZALI que je conduisais, faisaient partie l'actuelle Secrétaire Générale du Ministère de la Santé, Mme Moinour Ahmed Saïd et le Secrétaire général actuel du Ministère de la Justice, Jean Youssouf ainsi que feu Dr MOKHTAR Ahmed charif.

Le Président AZALI m'avait chargé déjà, en 2001, de dire à haute voix, du haut de la tribune des Nations – Unies à ses homologues qu'il prend l'engagement solennel à être constamment en mouvement pour la lutte contre cette pandémie.

Alors, aujourd'hui de retour au pouvoir, je comprends davantage cet engagement, Monsieur le Président, merci.

Ce colloque nous donne l'occasion de réfléchir et d'avancer ensemble, décideurs politiques, acteurs publics, privés et de la société civile, pour qu'un jour, enfin, nous puissions parler du sida au passé.

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de l'épidémie en 1983, le virus du sida n'a cessé de se propager. Malgré des avancées significatives, les chiffres disent l'ampleur de la tragédie humaine qui se joue : en 2016, 1 million de personnes sont décédées d'une ou plusieurs causes liées au VIH dans le monde. La même année, on comptait dans le monde environ 36,7 millions de personnes vivant avec le VIH, dont 1,8 million de nouvelles infections.

Déjà, en 2002, un premier protocole d'accord entre la COI et le Système des Nations Unies était signé pour soutenir les efforts de la région face à cette maladie. Cette confiance mutuelle a été renouvelée en 2007 pour être scellée à nouveau en mai 2015, avec la signature d'un Protocole d'accord entre la COI et l'ONUSIDA.

Ce Protocole repose essentiellement sur l'impérieuse nécessité de mobiliser des ressources nationales et extérieures pour approfondir et amplifier la lutte contre le VIH-SIDA selon une approche intégrant les champs sanitaires, sociaux, politiques, économiques et culturels. Il s'agit plus particulièrement d'accélérer la prévention du VIH chez les populations clés et chez les populations vulnérables, d'accompagner le changement des comportements à risques, de combattre les stigmatisations en promouvant le respect des droits humains et bien sûr d'assurer un accès facilité aux traitements.

L'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le VIH-SIDA en Indianocéanie, dont nous parlons aujourd'hui, découle directement du Protocole d'Accord COI-ONUDISA et répond à ce besoin de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre d'une réponse commune et adaptée qui permettra de « mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 » conformément à la Déclaration Politique de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH-SIDA en 2016.

L'engagement de nos pays dans la lutte contre le VIH-SIDA est primordiale pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Le document proposé n'est pas un outil de duplication des programmes nationaux ; il vient conforter les politiques publiques en matière de santé et permet, surtout, de renforcer les collaborations en matière de lutte contre l'épidémie.

La stratégie régionale s'articule autour de cinq axes majeurs :

- La prise en compte de l'épidémie du VIH-SIDA par les parties prenantes et les Etats Membres comme un problème de développement qui requiert une approche commune ;
- L'appropriation de la stratégie par les Etats membres de la COI ;

- Le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nationales et internationales en faveur d'initiatives régionales ;
- La mise en place d'initiatives régionales pour la promotion des droits humains, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- La mise en place d'initiatives régionales pour l'accès des populations aux services de prévention, de traitement et de soins.

La Commission de l'océan Indien se veut porteuse d'une nouvelle dynamique régionale sur la question. Je soutiens, au nom de nos Etats membres, fermement cette initiative.

Je souhaite que ce Colloque soit l'occasion d'aborder librement les enjeux spécifiques de la lutte contre le VIH-SIDA dans notre région et d'identifier ensemble les solutions que nous pouvons mettre en œuvre concrètement à l'échelle de l'océan Indien.

Nous devons prendre conscience de plusieurs dimensions que renferme la gestion de la lutte contre l'épidémie du VIH-Sida.

- D'abord, une dimension sociale qui nous interpelle à avoir à l'esprit les pertes considérables de vies humaines qui s'accroissent de jour en jour ;
- Ensuite, une dimension économique et financière parce qu'en affaiblissant les couches les plus productives des sociétés et en ralentissant la croissance économique, le Sida met certainement en danger l'avenir du développement économique ;
- Enfin, une dimension culturelle, éducative qui nécessite l'intensification des actions de prévention en tant qu'élément central de la riposte.

En effet, nous avons la capacité, ensemble, de soutenir avec humanité et efficacité nos concitoyens qui vivent avec le VIH-SIDA et d'éviter toute nouvelle infection grâce à une information adaptée aux terrains et aux contextes culturels. Je suis convaincu que l'Indianocéanie peut être l'une des premières régions du monde à mettre fin à l'épidémie avec le soutien des partenaires nationaux et internationaux. C'est une responsabilité commune. C'est surtout un objectif réaliste.

Je vous remercie de votre attention.